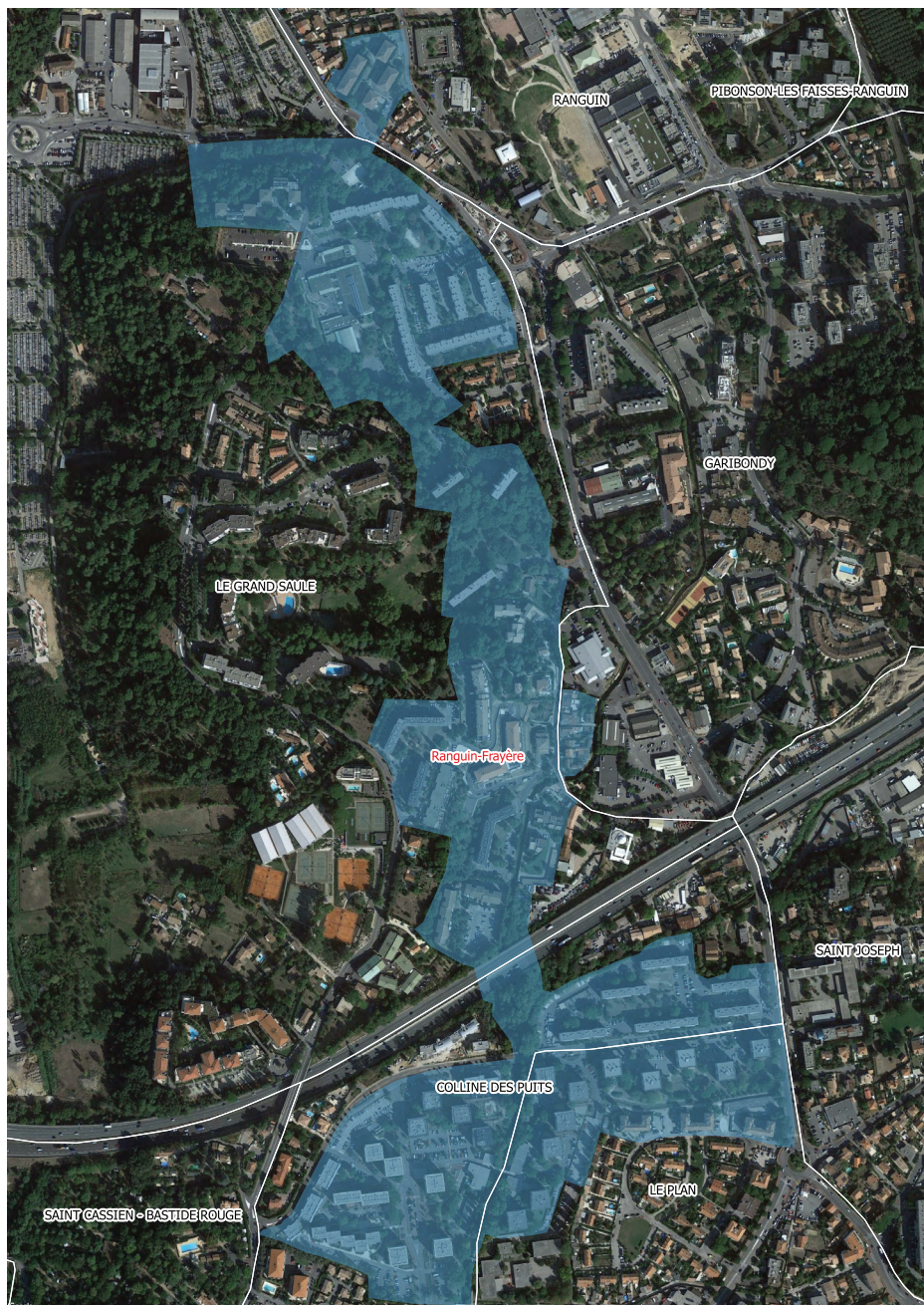


Quartier Ranguin-Frayère

Ville de Cannes et Le Cannet

4 029 habitants



7% de la population des quartiers prioritaires des Alpes Maritimes réside sur Ranguin - Frayère

Note méthodologique :

L'Insee a transmis en 2015 une estimation de données à partir des chiffres du RP 2010 aux contours exacts des nouveaux quartiers prioritaires. A partir des ratios transmis par l'Insee, le Compas a ré-estimé (dès qu'il était possible de le faire) les sous-populations de chacun des quartiers.

	Nb d'habitants 2013	Part parmi l'ensemble de la population des quartiers prioritaires
Nice - Les Sagnes	1 281	2,1%
Nice - Las Planas	1 328	2,2%
Grasse - Les Fleurs De Grasse	1 407	2,3%
Drap - La Condomine	1 555	2,5%
Nice - Palais Des Expositions	1 731	2,8%
Vence - Centre	1 958	3,2%
Carros - Centre	2 001	3,3%
Cannes, Le Cannet - Genêts - Oliviers - Saint-Pierre	2 009	3,3%
Vallauris - Coeur De Ville - Hauts De Vallauris	3 347	5,4%
Nice - Centre	3 859	6,3%
Cannes, Le Cannet - Ranguin-Frayère	4 029	6,6%
Grasse - Grand Centre	6 984	11,4%
Nice, Saint-Laurent-du-Var - Les Moulins - Le Point Du Jour	7 795	12,7%
Nice, Saint-André-de-la-Roche - Ariane - Le Manoir	10 217	16,6%
Nice - Paillon	11 919	19,4%
Ensemble des QP des Alpes Maritimes	61 420	100%

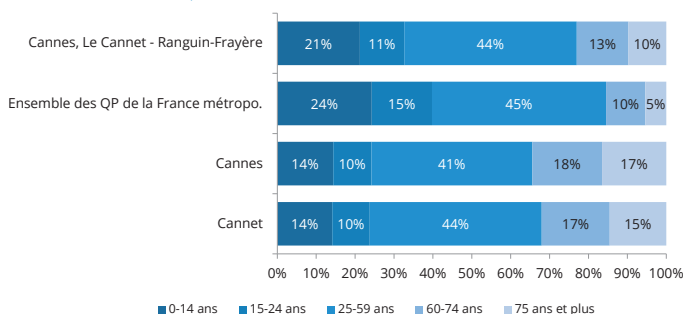
Source : CGET & Insee 2013

61 420 habitants résident sur les 15 quartiers de la politique de la ville des Alpes Maritimes (hors quartier «Résidence Sociale Nicéa» de Nice non diffusé par l'Insee).

7% résident sur le quartier Ranguin - Frayère à Cannes et Le Cannet, ce qui en fait le quartier prioritaire le cinquième plus peuplé à l'échelle du département (**4 029 habitants**).

Moins de jeunes de moins de 25 ans qu'en moyenne

Répartition de la population par tranches d'âge
Source : Insee, RP 2010

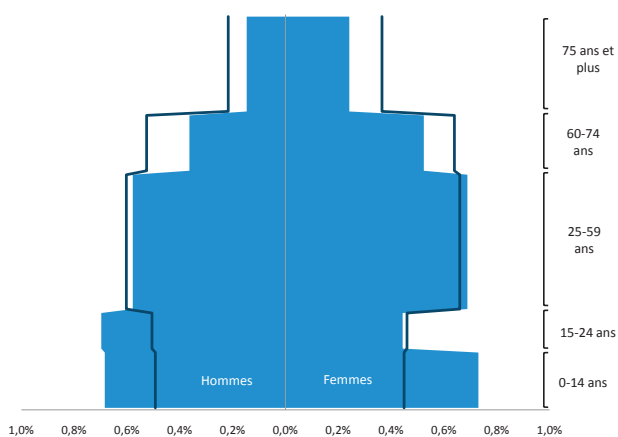


Le quartier Ranguin - Frayère à Cannes et Le Cannet possède une population plus jeune que son environnement géographique, même si cette proportion est moins élevée qu'en moyenne sur l'ensemble des quartiers prioritaires français.

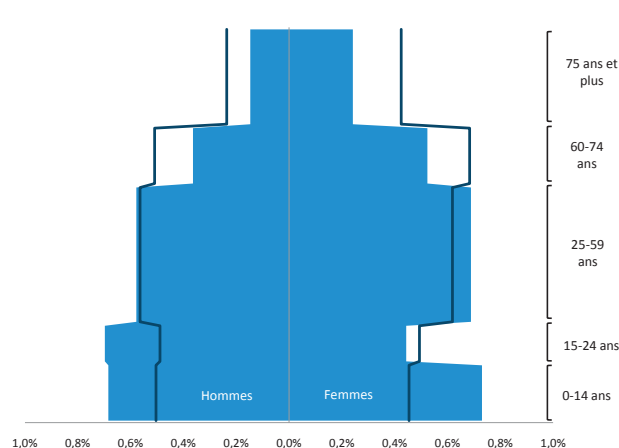
Ainsi 1/3 de sa population a moins de 25 ans (**850 enfants de moins de 15 ans et 460 jeunes de 15-24 ans**).

La population en âge d'être active (**les 25-59 ans**) représente **44%** des habitants du quartier (**1 790 personnes**).

23% du quartier a 60 ans ou plus (dont **540 personnes de 60-74 ans et 390 de 75 ans et plus**).



■ Cannes, Le Cannet - Ranguin-Frayère
□ Cannet



■ Cannes, Le Cannet - Ranguin-Frayère
□ Cannes

Une légère sur-représentation des jeunes de moins de 20 ans

L'indice de jeunesse permet de mesurer le vieillissement à venir sur le territoire. Sur le quartier, il est 2 fois plus élevé que celui des deux communes concernées et atteint 1,2. C'est

à dire qu'il y a **1,2 fois plus de moins de 20 ans sur le quartier que de 60 ans et plus** (contre un rapport de 0,6 à Cannes et Le Cannet).

L'indice d'évolution des générations âgées est également plus élevé sur le quartier qu'en moyennes communales. **Le quartier compte ainsi en 2010, 1,4 fois plus de 60-74 ans que de 75 ans et plus** (contre respectivement 1,1 et 1,2 à Cannes et Le Cannet). Le vieillissement à venir de ces générations est proportionnellement moins important qu'en moyenne sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (il est de 1,9 à l'échelle nationale en 2010).

	Indice de jeunesse	Indice d'évolution des générations âgées		
		60-74 ans	75 ans et plus	indice
Cannes, Le Cannet - Ranguin-Frayère	1,2	536	391	1,4
Ensemble des QP de la France métropo.	2,1	485 285	259 459	1,9
Cannes	0,6	13 103	12 099	1,1
Cannet	0,6	7 397	6 159	1,2

Source : Insee, RP 2010

Note méthodologique :

L'indice de jeunesse rapporte le nombre de moins de 20 ans à la population de 60 ans et plus. Supérieur à 1, l'indice de jeunesse marque la prédominance des personnes de moins de 20 ans sur celles des 60 ans et plus. Plus l'indice est élevé et plus la population est jeune, plus il est faible et plus elle est âgée.

L'indice d'évolution des générations âgées rapporte les 60-74 ans aux 75 ans et plus. Plus cet indice est important plus le vieillissement à venir de la population risque d'être important (basculement des 60-74 ans dans la génération des 75 ans et plus).

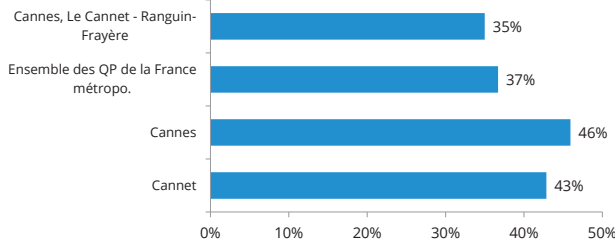
Une taille des ménages plus élevée qu'en moyenne communale

	Nb de personnes par résidence principale	Nb de ménages
Cannes, Le Cannet - Ranguin-Frayère	2,4	1 679
Ensemble des QP de la France métropo.	2,3	2 089 043
Cannes	1,9	37 345
Cannet	2,0	20 851

Source : Insee, RP 2010

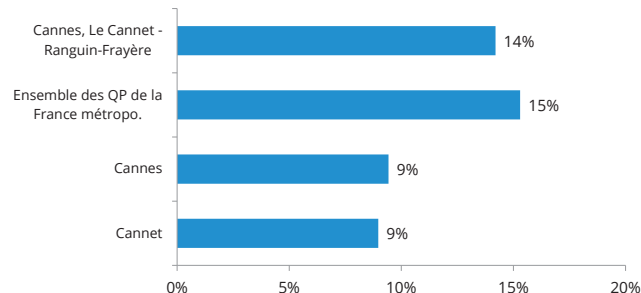
Part des ménages d'une personne parmi l'ensemble des ménages

Source : Insee, RP 2010



Part des familles monoparentales

Source : Insee, RP 2010



Le nombre de ménages sur le quartier est estimé à 1 680, soit 3% du total communal (Cannes + Le Cannet).

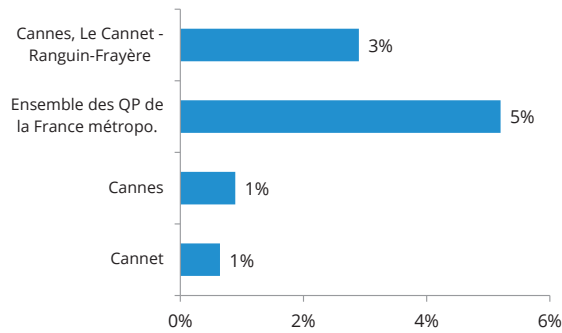
La taille moyenne des ménages (nombre de personnes par résidence principale) est plus élevée que sur les communes concernées (2,4 contre respectivement 1,9 et 2 sur Cannes et Le Cannet).

La proportion de personnes seules explique ce phénomène puisqu'elle est légèrement plus faible sur le quartier qu'en moyenne sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (35% contre 37%) ; c'est surtout 11 points de moins qu'en moyenne sur Cannes et 8 points de moins qu'en moyenne sur Le Cannet. **On estime ainsi à 590 le nombre de personnes seules sur le quartier. Parmi elles, 430 sont des femmes et 160 des hommes.**

La structure de l'habitat (présence de logements sociaux) au sein des quartiers prioritaires induit une forte concentration des ménages monoparentaux, ménages bien souvent les plus précaires sur le plan monétaire. **Sur le quartier, 14% des ménages sont monoparents, soit 240** (contre 9% à Cannes et Le Cannet).

Part des ménages de 6 personnes et plus

Source : Insee, RP 2010



Les «grands» ménages (6 personnes et plus) représentent 3% de l'ensemble des ménages sur le quartier contre 1% en moyenne à Cannes et Le Cannet.

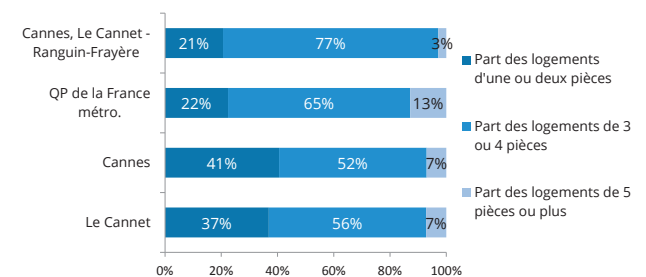
A l'échelle de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la proportion est de 5%.

83% des ménages sont locataires de leur logement

La proportion de **T1 ou T2** est plus faible sur le quartier qu'en moyenne sur Cannes et Le Cannet (**21% des résidences principales soit 350 environ, contre respectivement 41 et 37%**). En revanche la proportion de logements de taille moyenne (T3 et T4) est bien plus élevée et atteint 77% (1 290 logements), contre 65% en moyenne sur l'ensemble des QP métropolitains. La proportion de **locataires** au sein du quartier est nettement plus forte qu'à l'échelle communale, puisqu'elle atteint **83%, soit près de 1 390 ménages**.

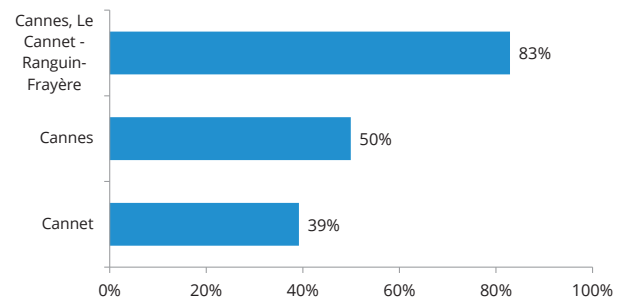
Répartition des logements selon le nombre de pièces

Source : Insee, RP 2010



Part des ménages locataires de leur logement

Source : Insee, FiLoSoFi 2014



Note méthodologique :

La part des ménages locataires du graphique ci-contre n'est pas issue des données du RP 2010, mais de la source fiscale FiLoSoFi 2014 (au même titre que les revenus de la partie suivante). La donnée à l'échelle de l'ensemble des QPV, n'est pas disponible pour cette source.

Une proportion d'habitants d'origine étrangère dans la moyenne

	Nb d'étrangers	Part d'étrangers dans la population
Cannes, Le Cannet - Ranguin-Frayère	701	17%
QP de la France métro.	893 693	19%
Cannes	7 126	10%
Le Cannet	3 806	9%

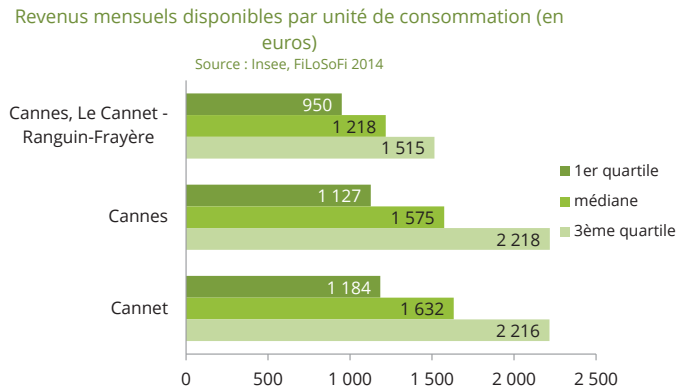
Source : Insee, RP 2010

17% de la population du quartier est d'origine étrangère, soit environ 700 personnes. A l'image de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la part d'étrangers est plus importante que sur les territoires non-inscrits à la Politique de la ville (10% d'étrangers à Cannes et 9% au Cannet).

Un niveau de vie médian de 1 218€ par mois

Avec un niveau de vie médian de 1 218€ par mois dans le quartier, l'écart atteint 360€ avec celui de la commune.

L'écart est moindre au sein des populations pauvres puisqu'il est de 180€ au niveau du 1er quartile. En revanche, les 25% les plus aisés du quartier prioritaire ont un niveau de vie au minimum plus faible de 700€ que ceux de la commune.

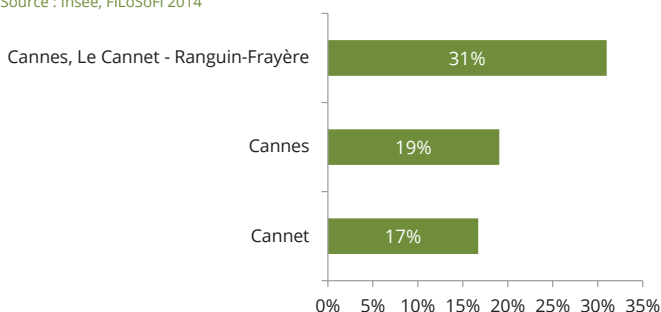


Note méthodologique :

Les données sur les niveaux de vie et les taux de pauvreté proviennent de la source fiscale FiLoSoFi 2014. Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé «niveau de vie», est le revenu disponible par «équivalent adulte». Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

31% de la population vit sous le seuil de pauvreté

Taux de pauvreté
Source : Insee, FiLoSoFi 2014



Avec un niveau de vie plus faible, le taux de pauvreté relevé sur le quartier est logiquement plus important qu'à l'échelle de la commune. Ainsi, **31% de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté national, soit environ 1 250 personnes.**

Note méthodologique :

Le taux de pauvreté représente la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian national (soit un niveau de vie inférieur à 1 010€ par mois et par unité de consommation en 2014). Compte tenu de la prise en compte des structures familiales (nombre d'unités de consommation),

- une personne seule est pauvre si elle vit avec moins de 1 010€ par mois ;
- un couple sans enfant à charge est pauvre s'il vit avec moins de 1 510€ par mois en cumulant l'ensemble des ressources du ménage ;
- une famille monoparentale avec un enfant est pauvre dès lors qu'elle présente un niveau de vie inférieur à 1 310€ par mois ;
- un couple avec deux enfants est pauvre si la somme des ressources du ménage n'atteint pas 2 120€ par mois.

20% des ménages bénéficient des minima sociaux

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages	Allocataires selon prestation		Part des ménages couverts selon prestation	
			AAH	RSA socle	AAH	RSA socle
Cannes, Le Cannet - Ranguin-Frayère	341	20,3%	159	182	9,5%	10,8%
Cannes	3 956	10,6%	1 599	2 357	4,3%	6,3%
Cannet	1 711	10,6%	719	992	3,4%	4,8%

Source : Cnaf 2015 & Insee RP 2010

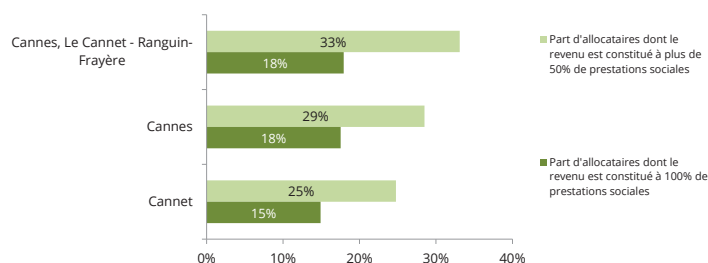
20% des ménages du quartier sont couverts par les minima sociaux en 2015, soit 340 ménages. La proportion est ainsi supérieure de **9 points** à la moyenne communale. La moitié de ces allocataires sont bénéficiaires du **RSA Socle (53% soit 180 ménages)**. Ainsi 11% des ménages recensés en 2010 par l'Insee touchent cette allocation.

Note méthodologique :

Les données des allocataires issues de la Cnaf 2015 sont transmises par l'Insee aux contours exacts des quartiers prioritaires. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QP de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

18% des allocataires du quartier ont des revenus dépendant totalement des prestations

Le niveau de dépendance des allocataires aux prestations sociales
Source : Cnaf 2015



Du fait d'un niveau de vie relativement faible de la population du quartier, la dépendance aux prestations reste très importante.

Ainsi, 33% des allocataires de la Caf ont des revenus dépendant pour moitié de ces prestations (soit 340 ménages) et 18% ont des revenus dépendant totalement des prestations (180 ménages), contre respectivement 29% et 18% en moyenne au niveau communal.

13% des assurés sociaux couverts par la CMU-C

	Population couverte par la CMU-C	Répartition selon la tranche d'âge			Taux de couverture des assurés sociaux			
		Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Total
Cannes, Le Cannet - Ranguin-Frayère	317	148	104	28	23%	14%	8%	13%
Cannes	4 160	1 542	1 471	508	13%	7%	6%	6%
Cannet	1 967	719	685	240	10%	5%	5%	5%

Source : Cnam 2015

320 personnes bénéficient de la CMU-C dans le quartier à la fin de l'année 2015, **soit environ 13% de la population.** Là encore l'écart avec la commune est important puisqu'il atteint 7 points.

Quelque soit le territoire observé, **le taux de couverture est le plus important parmi les populations jeunes (moins de 18 ans) : 23% bénéficient de la CMU-C dans le quartier Ranguin - Frayère.**

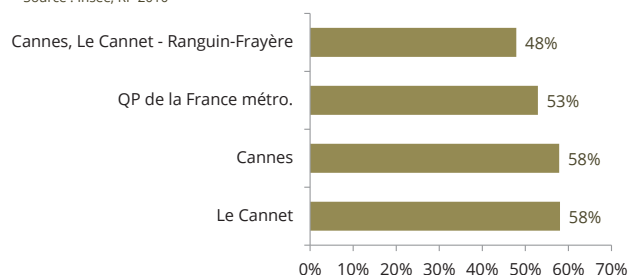
Près de la moitié des jeunes de 16-24 ans sont scolarisés

Potentiellement, un faible taux de scolarisation induit de faibles niveaux de formation sur le quartier et une présence plus importante d'ouvriers et d'employés (dont la qualification requise est moins élevée que sur les autres CSP).

Sur le quartier, le taux de scolarisation des 16-24 ans est de 48%, soit moins qu'en moyenne sur l'ensemble des QP de la France métropolitaine (53%) et qu'en moyennes communales (10 points de moins qu'à Cannes et Le Cannet).

Taux de scolarisation des 16-24 ans

Source : Insee, RP 2010



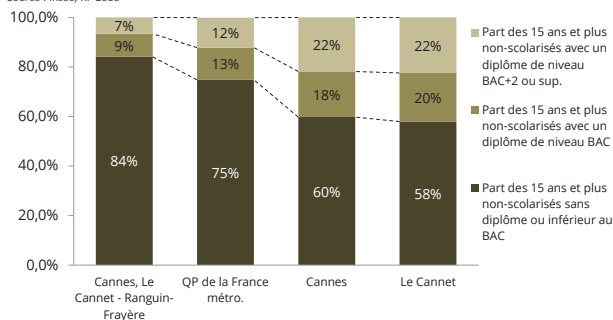
Note méthodologique :

Le taux de scolarisation couvre les 16-24 ans. Si un faible taux induit une probabilité d'échec scolaire plus importante, cela est surtout vrai chez les 16-18 ans. De plus, l'indicateur ne traduit qu'une scolarité étudiante plus ou moins longue, mais pas nécessairement un «échec» scolaire ou un bas niveau de formation (sortie sans diplôme ou avant le BAC).

84% de la population non-scolarisée possède un bas niveau de formation

Répartition des 15 ans et plus non-scolarisés selon leur niveau de formation

Source : Insee, RP 2010



Le niveau de formation est nettement inférieur dans les quartiers de la Politique de la ville qu'ailleurs ; dû notamment à une scolarité bien souvent écourtée.

Sur le quartier, la part des 15 ans et plus non-scolarisés sans diplôme ou inférieur au BAC atteint 84%, soit 9 points de plus qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires métropolitains, 24 points de plus qu'à Cannes et 26 points de plus qu'au Cannet.

Note méthodologique :

Le calcul des niveaux de formation se réalise sur la population des 15 ans et plus ayant achevé leur scolarisation.

Les bas niveaux de formation (inférieurs au BAC) regroupent les sans-diplômes, les CEP, CAP-BEPC, et brevet des collèges.

57% des collégiens du quartier scolarisé en REP / REP+

	Nombre de collégiens scolarisés	Répartition des collégiens par type d'établissement (en %)			Part des collégiens en SEGPA, ULIS ou UPE2A (en %)
		public*	privé	REP / REP+	
Cannes, Le Cannet - Ranguin-Frayère	289	40,8	1,7	57,4	5,9
Cannes	3 137	37,5	26,0	36,4	3,2
Cannet	1 780	79,4	17,4	3,1	3,2

* hors REP / REP+

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2015

290 collégiens sont scolarisés dans le quartier prioritaire Ranguin - Frayère en 2015, 57% sont scolarisés dans un collège faisant partie du réseau d'éducation prioritaire (REP et REP+). A l'échelle de la commune de Cannes, cette part est de 36%, 3% sur le Cannet.

Les filles représentent 51% des collégiens du quartier, comme ailleurs.

42% des lycéens du quartiers scolarisés en filière professionnelle

	Nombre de lycéens scolarisés (lycée public)	Part de lycéens scolarisés par filière (en %)		Part de filles scolarisées parmi les lycéens (en %)	
		générale ou technologique*	professionnelle	générale ou technologique*	professionnelle
Cannes, Le Cannet - Ranguin-Frayère	172	57,6	42,4	56,6	47,9
Cannes	2 087	73,6	26,4	54,4	44,5
Cannet	1 161	73,0	27,0	54,9	44,9

* hors REP / REP+

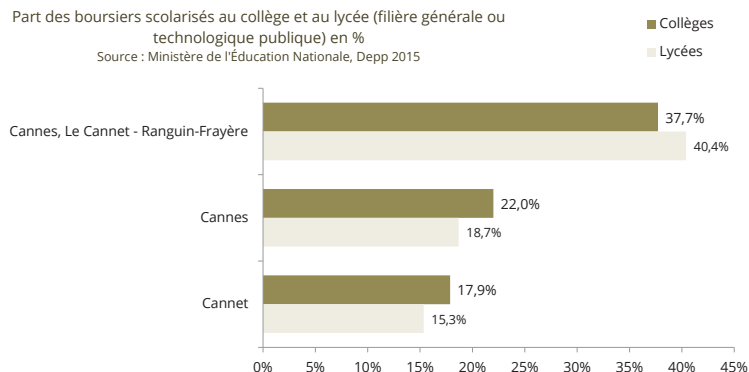
Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2015

42% lycéens du quartier sont en lycée professionnel, soit un taux plus élevé que les moyennes communales (26 et 27%). C'est également le cas pour la scolarisation des filles.

Une forte représentation des boursiers

Part des boursiers scolarisés au collège et au lycée (filière générale ou technologique publique) en %

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2015



38% des collégiens du quartier inscrits dans un établissement public sont boursiers, contre 22% à l'échelle de la commune de Cannes et 18% sur le Cannet.

40% des lycéens du quartier inscrits dans un établissement public sont boursiers, contre 19% à l'échelle de la commune de Cannes et 15% sur le Cannet.

52% des 15-64 ans sont en emploi et 14% sont en emploi précaire

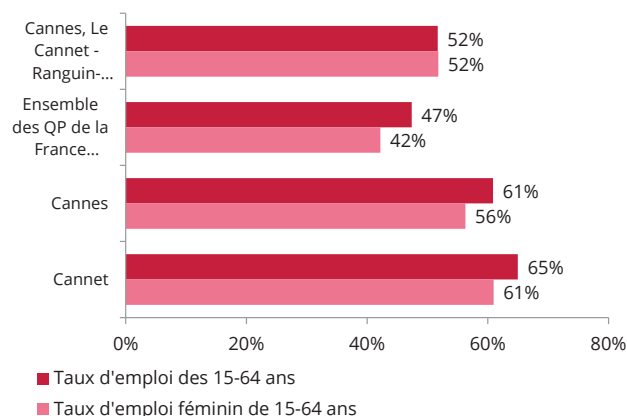
Le taux d'emploi des 15-64 ans est plus élevé sur le quartier que sur l'ensemble des quartiers prioritaires métropolitains (52% contre 47%). Il est par contre inférieur aux moyennes communales (61% à Cannes et 65% au Cannet).

Le **taux d'emploi féminin** est identique à celui des hommes sur le quartier puisqu'il est de **52%** (contre 42% en moyenne sur les QP nationaux).

La précarité dans l'emploi est également moins marquée qu'en moyenne sur les QP nationaux, puisque **14% des salariés sont en contrat dit précaire** (à durée déterminée) contre 21%.

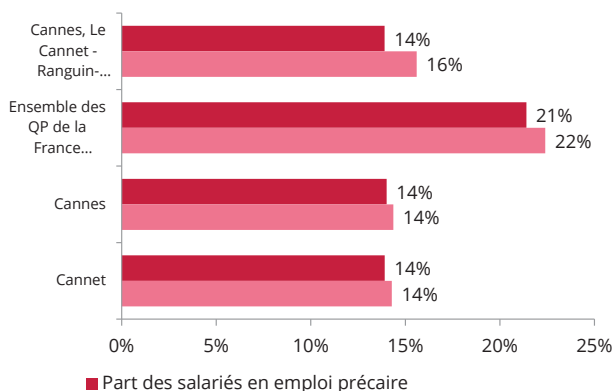
Taux d'emploi des 15-64 ans

Source : Insee, RP 2010



Part des salariés en emploi précaire

Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Les données des 2 graphiques ci-contre sont issues des estimations RP de l'Insee de 2010.

Le taux d'emploi rapporte les 15-64 ans en emploi à la population de 15-64 ans du territoire. Le **taux d'emploi féminin** rapporte le nombre de femmes de 15-64 ans en emploi à la population féminine de 15-64 ans du territoire.

Sont considérés comme **contrats précaires** les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

22% des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus de deux ans à Pôle Emploi

	Nb de DEFM des catégories ABC en 2016	Répartition selon le sexe				Demandeurs de longue durée (2 ans ou plus)	
		Hommes		Femmes		Nb	%
		Nb	%	Nb	%		
Cannes, Le Cannet - Ranguin-Frayère	699	360	52%	339	48%	154	22%
Ensemble des QP des Alpes Maritimes	10 025	5 511	55%	4 180	42%	1 880	19%
Cannes	9 430	4 724	50%	4 706	50%	2 044	22%
Cannel	4 599	2 317	50%	2 282	50%	958	21%

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016

A la fin de l'année 2016, **700 demandeurs d'emploi des catégories ABC** résident dans le quartier, 52% sont des hommes. **Le taux de chômage de longue durée (deux ans ou plus)** dans le quartier est supérieur à la moyenne des quartiers prioritaires des Alpes Maritimes (**19%**).

Note méthodologique :

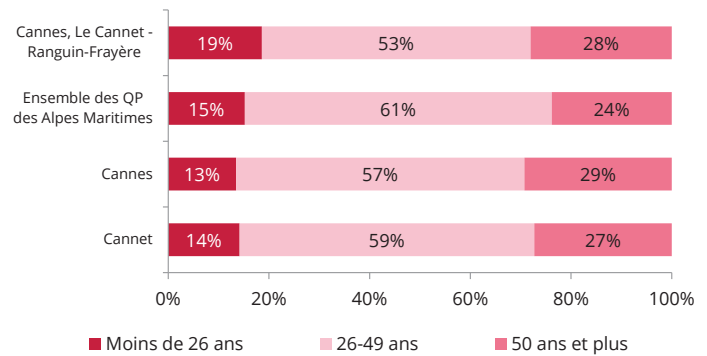
Les données sur les demandeurs d'emploi sont issues de Pôle Emploi et transmises par l'Insee à l'échelle du contour exact des quartiers de la Politique de la ville. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QP de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

Les données décrivant le sexe, l'âge et la durée du chômage se rapportent aux DEFM des catégories ABC au 31/12/2016.

La moitié des demandeurs d'emploi ont entre 26 et 49 ans

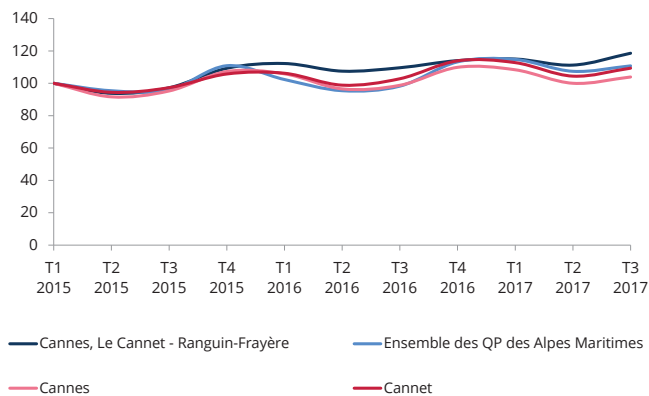
Compte tenu des tranches d'âge considérées, les 26-49 ans représentent assez logiquement la majeure partie des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) des catégories ABC. Sur le quartier, **53% des demandeurs d'emploi sont âgés de 26 à 49 ans**. Dans le quartier Ranguin - Frayère, la part des DEFM âgés de moins de 26 ans atteint 19%, celle des 50 ans et plus est de 28%. La répartition des DEFM par classe d'âge du quartier est éloignée de celle de l'ensemble des quartiers prioritaires des Alpes Maritimes.

Répartition par âge des DEFM des catégories ABC
Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016



Une forte hausse des demandeurs d'emploi sur la période 2015-2017

Evolution du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C (base 100 en mars 2015)
Source : Insee, Pôle Emploi



Sur les deux années d'observation, on note une hausse du nombre de demandeurs d'emplois sur le quartier.

Au 1er trimestre de l'année 2015 on comptait 610 demandeurs d'emploi sur le territoire, 730 au 3ème trimestre de l'année 2017, soit une hausse de +19%.

7% des demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires des Alpes Maritimes se situent sur le quartier Ranguin - Frayère (8% à l'échelle de Cannes).

38 contrats aidés sur le quartier

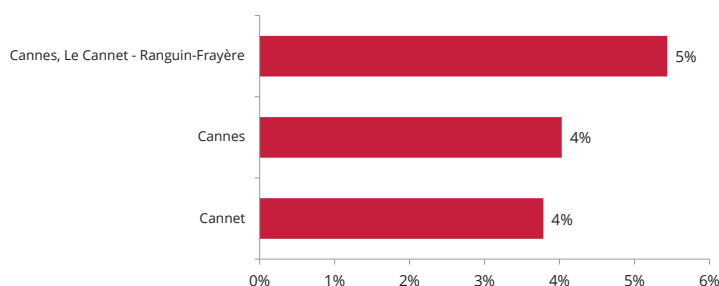
L'accès aux contrats aidés concerne les publics les plus éloignés du marché du travail, c'est-à-dire les demandeurs d'emploi de longue durée, les jeunes en grande difficulté, etc. L'embauche et l'accompagnement de ces contrats spécifiques sont encadrés et appuyés financièrement par l'Etat.

	Nombre de contrats aidés	Répartition par type de contrat (en %)	
		Contrats uniques d'insertion	Emplois d'avenir
Cannes, Le Cannet - Ranguin-Frayère	38	nd	nd
Cannes	380	87,4	12,6
Cannet	174	90,2	9,8

Source : Insee, Dares 2016

En 2016, 38 contrats aidés ont été mis en place dans le quartier Ranguin - Frayère.

Part des contrats aidés parmi les demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C en %
Source : Pôle emploi - Dares 2016



Lorsque l'on compare le nombre de contrats aidés au nombre de DEFM de catégories ABC, on observe une proportion légèrement forte dans le quartier qu'ailleurs : 5% pour le quartier Ranguin - Frayère.

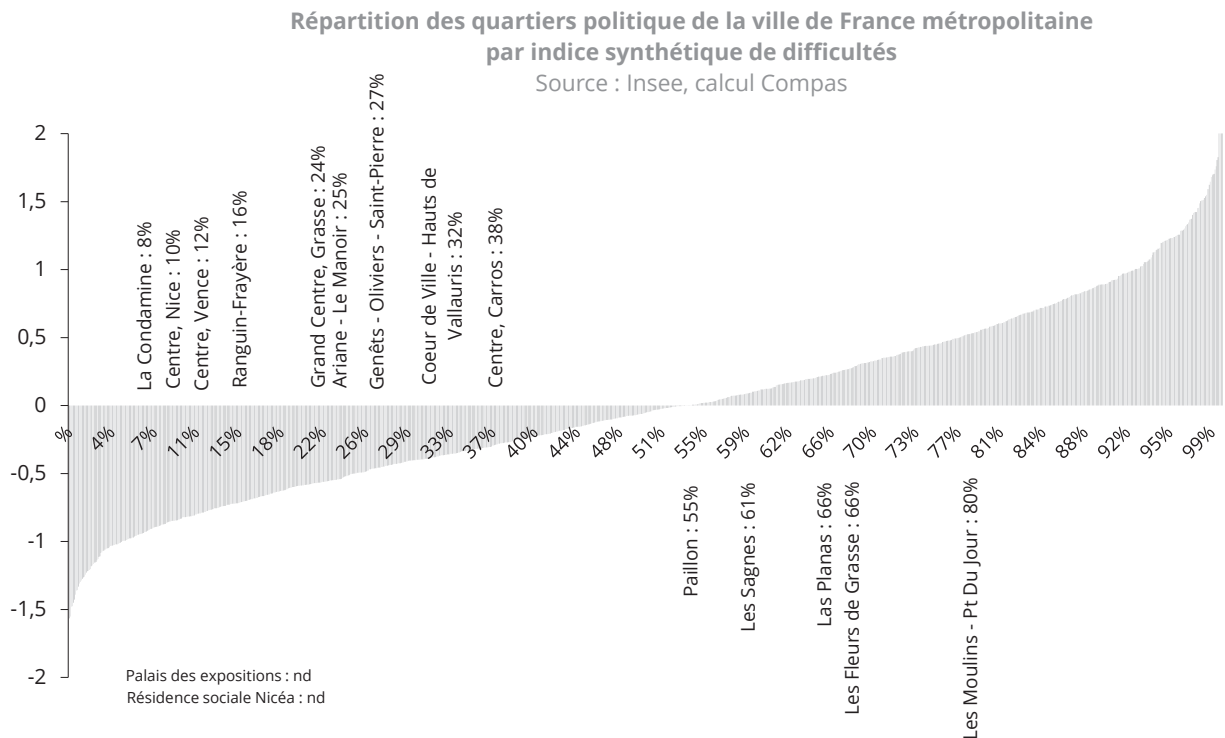
Un taux d'auto-entrepreneurs parmi les créations d'entreprises plus fort dans le quartier

	Nombre d'auto-entrepreneurs nouveaux	Taux d'auto-entrepreneurs parmi les créations d'entreprises (en %)
Cannes, Le Cannet - Ranguin-Frayère	17	68,0
Cannes	583	40,3
Cannet	264	43,6

Source : Sirene 2015

68% des créations d'entreprises en 2015 sont des auto-entrepreneurs, contre 40% à l'échelle de la communale. Cela concerne environ 17 auto-entrepreneurs dans le quartier.

Positionnement des quartiers selon l'indice de difficultés



L'indicateur synthétique de difficulté place les quartiers du département des Alpes-Maritimes de part et d'autre de l'axe : 5 quartiers concentrent davantage de difficultés que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. Le quartier des Moulins - Point Du Jour situé sur les communes de Nice et Saint-Laurent-du-Var est celui dont l'indice est le plus fort.

Le quartier Ranguin - Frayère de Cannes et Le Cannet se situe dans le 1er décile, au 193ème rang des quartiers prioritaires métropolitains (parmi les 1 174 dont la donnée est disponible sur les 4 indicateurs).

A noter : l'absence des quartiers Résidence sociale Nicéa et Palais des expositions à Nice, pour lesquels l'indice n'a pu être calculé par l'indisponibilité de la donnée.

Note méthodologique :

L'indice synthétique des difficultés classe les quartiers prioritaires de la Politique de la ville en fonction de l'intensité de leurs difficultés sociales et économiques. Cet indice correspond à la somme des écarts de quatre indicateurs par rapport à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville. Les indicateurs choisis sont les suivants :

- Part des ménages à bas revenus (en %),
- Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme de niveau inférieur au BAC (en %),
- Part des familles monoparentales (en %),
- Part des emplois précaires (CDD, Intérim, emplois aidés, apprentis et stages rémunérés) (en %).

Ces indicateurs ont été choisis en fonction de leur disponibilité et de leur représentation de difficultés sociales et/ou économiques. Chaque indicateur mesure un type de difficultés : pauvreté (ménages à bas revenus), bas niveau de formation (sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC), composition familiale (famille monoparentale) et emploi (emplois précaires).

Le graphique ci-dessus répartit l'ensemble des 1 174 quartiers prioritaires de la Politique de la ville par indice synthétique de difficultés en les classant par ordre croissant (seuls les quartiers où toutes les données sont disponibles ont été pris en compte). Plus l'indice est élevé, plus les difficultés sont importantes. Quand l'indice est négatif, l'intensité des difficultés du quartier est inférieure à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires pris en compte.

Ce document reprend l'information disponible aux contours exacts du territoire. Il est possible d'avoir une information plus problématisée au niveau des IRIS (une analyse qui croise les données et permet de mieux cibler les enjeux). Il est dans tous les cas nécessaire de croiser ces données avec les perceptions et ressentis des acteurs dans le cadre de groupes de travail (voire même il est possible d'y associer les habitants au travers des conseils citoyens). La statistique est un éclairage nécessaire mais pas suffisant pour faire un diagnostic de territoire.

Quartier Ranguin-Frayère Ville de Cannes et Le Cannet



Contact :

Hervé Guery

herve.guery@compas-tis.com

Tél. : 02 51 80 69 80

Nantes - Paris - Strasbourg

www.lecompas.fr



**Le Compas, au service des collectivités locales
depuis 25 ans**

Une gamme complète d'interventions autour
de l'observation des territoires.

Une expertise dans le domaine de l'analyse,
de la prospective et de l'évaluation, fondée sur son
expérience et la maîtrise des outils techniques.

Des publications en accès libre sur :

www.lecompas.fr

www.observationsociete.fr